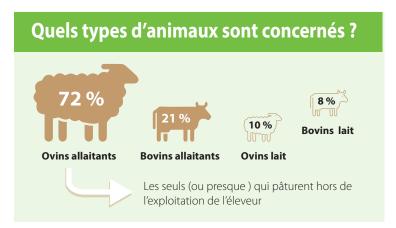
# PÂTURAGE DES INTERCULTURES : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE\* (1/2)

\* 71 enquêtes, mai à juillet 2021. Répondants: 90 % d'éleveurs, 10 % de céréaliers qui font pâturer des intercultures

### Où les éleveurs font-ils pâturer les intercultures à leurs animaux? Uniquement chez eux **20** % Uniquement chez 60% 20% d'autres agriculteurs Chez eux et chez d'autres agriculteurs



### Arbitrage entre fonction fourragère et agronomique

▶ Dates de semis et composition des couverts

Semis: du 1er juillet au 15 août

Dans 9 cas sur 10 : au moins 2 espèces.



#### **ÉLEVEURS**



#### CÉRÉALIERS / POLYCULTEURS-ÉLEVEURS

1 fois sur 2.

3 fois sur 10.

choisit seul la composition

**Orientation agronomique** 

demande son avis à l'éleveur

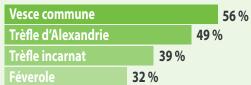
**Orientation fourragère** 

### ESPÈCES LES PLUS COURAMMENT SEMÉES. PURES OU EN MÉ-











Colza fourrager			<b>50</b> %
Radis structurator		39 %	
Moutarde	32 %		



Phacélie		37 %
Tournesol	3	4 %
Sarrasin	23 %	

<sup>\*%:</sup> Pourcentage d'enquêtés ayant cité ces espèces comme entrant dans la composition de leurs couverts, quelle que soit la dose de semis.

### Critères de décision pour faire entrer le troupeau dans la parcelle



#### D'UN ÉLEVEUR

- 3 fois sur 4 : intérêt fourrager > intérêt agronomique, du couvert
- Pâturage entre fin d'été et automne



#### D'UN CÉRÉALIER / POLYCULTEUR-ÉLEVEUR

- 1 fois sur 3 : intérêt agronomique > intérêt fourrager, du couvert
- Pâturage en automne/hiver (portance des sols rarement problématique)

Chefs de projet





Financeurs et partenaires







Dans le cadre du projet

CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE - FÉVRIER 2022

INTER-AGIT+

# PÂTURAGE DES INTERCULTURES : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE\* (2/2)

\* 71 enquêtes, mai à juillet 2021. Répondants: 90 % d'éleveurs, 10 % de céréaliers qui font pâturer des intercultures

### Focus technique

### Gestion du pâturage



L'éleveur est toujours responsable de la gestion du troupeau, même chez les céréaliers



**70** % de clôtures électriques



30 % de filets

#### Conduite du couvert



51 % des couverts ne sont pas fertilisés



**40** % des couverts n'a pas besoin d'une destruction supplémentaire après le pâturage

## Attention à garantir l'accès à l'eau et à un abri

L'accès à l'eau et à un abri est obligatoire pour le bien-être des animaux.

**CHEZ UN ÉLEVEUR** 



8 fois sur 10



2 fois sur 10



CHEZ UN CÉRÉALIER / **ÉLEVEUR** 



4 fois sur 10

### 80 % du pâturage d'intercultures dans un rayon de 15 km







## Des partenariats majoritairement informels et souvent gratuits





40 %

Agneau, fumier, entraide, argent en contrepartie du pâturage de l'interculture

Pas d'échange

60 %

Dans le cadre du projet









Financeurs et partenaires







Chefs de projet